



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4810

Attribution d'une subvention de 1 500 euros au Cercle des Chefs d'Atelier pour l'organisation du 2e tournoi international de billard à 5 quilles, les 5, 6 et 7 juillet 2019 à Lyon

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4810 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 500 EUROS AU
CERCLE DES CHEFS D'ATELIER POUR L'ORGANISATION
DU 2E TOURNOI INTERNATIONAL DE BILLARD A 5
QUILLES, LES 5, 6 ET 7 JUILLET 2019 A LYON
(DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Créé en 1844 par une vingtaine de canuts, le Cercle des Chefs d'Atelier dont le siège social se situe 26 rue de Crimée à Lyon 1^{er}, est aujourd'hui le premier club de billard de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Avec ses 130 adhérents, il est l'un des 10 plus gros clubs que compte la Fédération Française de Billard. Grâce à ses très bons résultats en compétition, il bénéficie d'une notoriété nationale dans la pratique du billard « carambole », communément appelé « billard français ».

Les 5, 6 et 7 juillet 2019, le club croix roussien organisera le 2^{ème} tournoi international de billard 5 quilles de Lyon. Le principe de cette pratique est simple : 5 quilles sont disposées sur la table de billard pour compliquer le jeu.

Ludique et dynamique, cette discipline dont les parties sont rapides (20 à 30 minutes en moyenne) permet de faire facilement se rencontrer des joueurs d'âges et de niveaux sportifs différents - autant de raisons pour lesquelles l'Union Mondiale de Billard en a d'ailleurs fait l'un de ses principaux objectifs de développement.

Lors de la 1^{ère} édition en juin 2017, 24 joueurs - suisses, italiens et français - se sont affrontés. Cette année, les organisateurs souhaitent proposer aux joueurs lyonnais et régionaux une compétition élargie. Pour cela, ils ont mobilisé des joueurs issus des fédérations des pays suivants : Danemark, Suisse, République Tchèque, Belgique, Hollande, Allemagne et bien sûr Italie, pays dans lequel le billard 5 quilles est très pratiqué (35 000 licenciés).

La compétition reste ouverte à tous les licenciés de la Ligue de Billard Auvergne-Rhône-Alpes, sans condition d'âge ni de niveau.

Le budget prévisionnel de cette compétition s'élève à 6 100 €

Le Cercle des Chefs d'Atelier a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 1 500 €

Parce que cet événement permet de faire découvrir une autre façon de pratiquer le billard et qu'il revêt une dimension européenne, je propose qu'une subvention de 1 500 € soit allouée au Cercle des Chefs d'Atelier.

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 1 500 € est allouée au Cercle des Chefs d'Atelier pour l'organisation du 2^{ème} tournoi international de billard 5 quilles à Lyon.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT